

Commission de la défense nationale et des forces armées

Mardi 11 octobre 2011

Audition du général Jean-Paul Paloméros, chef d'état-major de l'armée de l'air.

Question

M. Yves Vandewalle. Je m'associe à l'hommage que mes collègues ont déjà rendu au remarquable professionnalisme de l'armée de l'air, en particulier en Libye, où l'action militaire a été menée avec un grand discernement au service d'objectifs politiques clairs.

Quelles sont, notamment en matière d'armement, les capacités militaires du drone Heron TP, que le Gouvernement a choisi pour succéder au Harfang ?

Par ailleurs, quelles suites seront données au démonstrateur SPIRALE, dont M. Yves Fromion et moi-même avons pu constater les performances ?

Réponse

M. le général Jean-Paul Paloméros. Dans la répartition actuelle des responsabilités, le drone Heron TP relève aujourd'hui de l'état-major des armées et des services du DGA. Une équipe pluridisciplinaire doit se rendre prochainement en Israël pour en savoir plus et des études ont été lancées pour connaître le potentiel d'évolution de cet équipement. Nous avons réussi à convaincre l'ensemble des acteurs que les drones futurs devaient pouvoir être armés en tant que de besoin et avec des armements adaptés. Il conviendra de savoir quelles adaptations devront être apportées à ces systèmes pour les intégrer à notre dispositif, comme nous l'avons fait lors de l'acquisition du SIDM – baptisé Harfang –, auquel ont été adaptés de précieux systèmes tels que la Satcom pour les liaisons satellitaires. Ce drone a ainsi pu être utilisé en Afghanistan et en Libye et toutes les études montrent qu'ils pourraient être utilisés ailleurs si cela s'avérait nécessaire. Ces technologies rares répondent donc à un besoin fondamental et nous serons très exigeants en la matière – c'est notre métier. Nous devons obtenir au minimum le même niveau de service qu'aujourd'hui : il a suffi de quelques jours, en Sicile, pour intégrer le Harfang, ce qui a permis de diffuser l'information à tous les acteurs du terrain.

Le démonstrateur SPIRALE relève quant à lui plutôt du commandement interarmées de l'espace, mais l'armée de l'air porte une attention toute particulière à l'espace, domaine dans lequel elle possède de grandes compétences et tient à garder un rôle moteur. Le succès du démonstrateur nous permet de nourrir quelques ambitions en la matière. Bien qu'il semble difficile de transformer le démonstrateur SPIRALE en outil opérationnel, comme cela a pu être le cas pour d'autres démonstrateurs, de tels outils sont nécessaires pour connaître les menaces balistiques de toute nature. Avant même toute action, une telle connaissance est indispensable pour nous éviter d'être tributaires d'informations issues d'autres sources.